



## DE LA SURVEILLANCE RÉGLEMENTAIRE AU PLOMB À LA CULTURE DE PRÉVENTION

### **Dr Séverine CHICHA**

Médecin du travail – AMETRA 06 –  
Saint-Laurent-du-Var

### **Jérémy DECAYEUX**

Technicien en prévention – AMETRA 06 –  
Saint-Laurent-du-Var

### **Samuel GOLETTO**

Technicien en prévention – AMETRA 06 –  
Saint-Laurent-du-Var

### **Kylian MILIOS**

Ingénieur prévention – AMETRA 06 –  
Saint-Laurent-du-Var

### **Cosmin PATRASCU**

Coordinateur Cellule Risque Chimique &  
Industrie – AMETRA 06 – Saint-Laurent-  
du-Var

### **Dr Julie SENERGUES**

Médecin du travail – AMETRA 06 –  
Saint-Laurent-du-Var

### **Introduction / Objectifs :**

Dans un stand de tir, la découverte d'une plombémie supérieure à la Valeur Limite Biologique (400 µg/L) chez un opérateur a été le point de départ d'une démarche complète de prévention orchestrée par la Cellule Risque Chimique & Industrie de l'AMETRA 06. L'objectif était non seulement de résoudre le problème ponctuel, mais aussi d'ancrer une véritable culture de prévention dans l'entreprise. L'intervention avait pour but de comprendre les causes de l'exposition au plomb, d'identifier les sources potentielles telles que l'air ambiant, les surfaces ou les pratiques professionnelles, et de proposer des actions correctives à la fois techniques et organisationnelles. Il s'agissait également de suivre l'efficacité des mesures mises en œuvre et d'accompagner l'entreprise dans l'appropriation durable d'une démarche de prévention.

### **Méthodologie :**

Une évaluation des risques initiale a été effectuée à partir de l'exploitation des données de plombémie, complétée par des entretiens et une analyse détaillée des activités potentiellement exposantes. Une campagne de mesures a ensuite été ré-

alisée, incluant des prélèvements atmosphériques pour mesurer les concentrations en plomb dans l'air, ainsi que des prélèvements surfaciques. L'évaluation du système de ventilation a également été effectuée, en mesurant notamment les débits et en calculant les renouvellements d'air. Parallèlement, une revue approfondie des pratiques de nettoyage, de gestion des équipements de protection individuelle (EPI) et de formation des salariés a été menée. Enfin, l'AMETRA 06 a fourni un accompagnement technique comprenant des recommandations ciblées sur l'équilibrage aéraulique, le choix des filtres et la substitution des munitions.

### **Résultats obtenus :**

Des concentrations de plomb supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle ont été relevées dans certaines zones. Des taux surfaciques dépassant 10 mg/m<sup>2</sup> ont été mesurés, notamment sur les planches de tir. Le système de ventilation s'est révélé sous-dimensionné, avec une variabilité significative des performances selon l'état des filtres, les taux de renouvellement d'air oscillant entre 2,5 et 7 volumes par heure. La plombémie faite à différents intervalles est descendue en dessous de la Valeur Limite Biologique.

### **Discussion des résultats / Conclusion :**

Le diagnostic précis a reposé sur le croisement de données issues de la biométrie, de la métrologie aéraulique et surfacique. Grâce à une collaboration entre le médecin du travail et la Cellule Risque Chimique & Industrie une approche de prévention systémique a été déployée, en intégrant des volets techniques (optimisation de la ventilation), organisationnels (renforcement des protocoles de nettoyage) et humains (formation et sensibilisation du personnel).

Si les interprétations des résultats, les recommandations techniques et les conseils organisationnels ont constitué des apports essentiels, ils ne sauraient résumer à eux seuls la portée de cette démarche. La véritable réussite réside dans l'appropriation progressive de la prévention par l'entreprise elle-même. Au fil des échanges, l'employeur a intégré les principes de prévention du risque, allant parfois jusqu'à anticiper les recommandations du SPSTI. L'acquisition d'équipements de protection adaptés aux stands de tir, l'augmentation proactive des débits de ventilation, ou encore l'investissement dans des munitions sans plomb ont été décidés et engagés avant même la remise des rapports formels de l'AMETRA 06.

